

Conjoint du chef d'entreprise : le modèle d'attestation sur l'honneur est modifié



© 2022 Les Echos Publishing

La déclaration dans laquelle le chef d'entreprise indique le choix du statut de son conjoint qui travaille régulièrement avec lui doit être accompagnée d'une attestation sur l'honneur, établie par ce dernier, confirmant ce choix. À ce titre, le modèle d'attestation à fournir par le concubin du chef d'entreprise est disponible.

Prêts participatifs soutenus par l'État : prolongation jusqu'au 31 décembre 2023



© 2022 Les Echos Publishing

Mis en place l'année dernière à l'intention des entreprises ayant des perspectives de développement, les prêts participatifs soutenus par l'État pourront être souscrits jusqu'au 31 décembre 2023, et non plus seulement jusqu'au 30 juin 2022.

Une aide pour les entreprises grandes consommatrices de gaz et d'électricité



© 2022 Les Echos Publishing

Les entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent une part élevée de leurs charges vont pouvoir bénéficier d'une aide financière. Les demandes à ce titre pourront être déposées à partir de la deuxième quinzaine de juin.

De nouveaux dons des pouvoirs publics au profit des associations



© 2022 Les Echos Publishing

Le gouvernement élargit les possibilités de dons au profit des associations afin de favoriser le réemploi des biens mobiliers dont les pouvoirs publics n'ont plus l'usage.

Quand une clause de non-concurrence figure dans un pacte d'associés



© 2022 Les Echos Publishing

Même si elle est insérée dans un pacte d'associés, une clause de non-concurrence consentie par un dirigeant ou par un associé doit, pour être valable, être limitée dans le temps et dans l'espace et être proportionnée aux intérêts légitimes à protéger.

Bail rural : gare à la mention du domicile dans un congé pour reprise !



© 2022 Les Echos Publishing

Lorsqu'il est délivré, un congé pour reprise doit notamment préciser l'adresse du lieu dans lequel le bénéficiaire de la reprise habitera. Un congé qui peut être ultérieurement annulé lorsque l'adresse ainsi mentionnée n'est plus exacte au moment où il prend effet.

Entrepreneurs individuels :

La dénomination à apposer sur vos documents professionnels



© 2022 Les Echos Publishing

Après l'entrée en vigueur du nouveau statut de l'entrepreneur individuel, les entrepreneurs individuels devront utiliser une dénomination incorporant leur nom immédiatement précédé ou suivi des mots « entrepreneur individuel » ou des initiales « EI ».

Covid-19 : prolongation de l'aide « coûts fixes consolidation »



© 2022 Les Echos Publishing

Initialement prévu pour les pertes des mois de décembre 2021 et de janvier 2022, le dispositif de prise en charge des coûts fixes des entreprises fortement impactées par les mesures de

restrictions sanitaires prises en raison du rebond de l'épidémie de Covid-19 est prolongé pour le mois de février 2022.

Entrepreneurs individuels : de quoi sera composé votre patrimoine professionnel ?



© 2022 Les Echos Publishing

Dans la perspective de l'entrée en vigueur prochaine du nouveau statut de l'entrepreneur individuel, les biens qui auront vocation à faire partie du patrimoine professionnel d'un entrepreneur individuel ont été précisés.

Aide à l'acquisition de matériels agricoles innovants



© 2022 Les Echos Publishing

Un nouveau dispositif permet aux exploitants agricoles de bénéficier d'une aide à l'acquisition d'équipements de précision en vue notamment de réduire l'usage des intrants.